

SEARS

LA MODE

POUR LA FAMILLE!
UN RAPPORT QUALITÉ/PRIX
TOUT À VOTRE AVANTAGE

LE SOLEIL

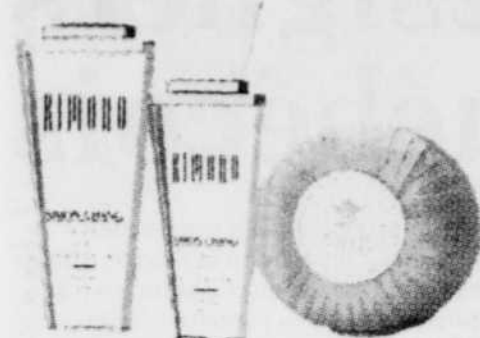
La mode

Cahier

C/

LES ANNONCES CLASSÉES
LES DÉCÈS / LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

PARFUM



La gamme kimono signée Simon Chang

Attiré par le symbolisme puissant et la pérennité d'un vêtement qui existe depuis plus de 5000 ans, Simon Chang décidait de nommer son premier parfum pour femme Kimono. Cette nouvelle fragrance du couturier est maintenant complétée par une ligne de produits parfumés pour le corps. Cette gamme comprend un lait corporel, un gel moussant pour le bain, une crème pour le corps, un savon et une poudre. Rappelons que le parfum Kimono de Simon Chang est un floral au charme exotique de la fleur blanche « Ginger Flower ».

LINGERIE



Grenier maternité

La maison montréalaise Grenier spécialisée en dessous féminins possède un vaste choix de jolis sous-vêtements pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent. Généralement prémoulés, ces soutiens-gorge épousent naturellement la poitrine sans l'écraser. Ils sont proposés avec des culottes à la taille avec un panneau de maintien qui assure un bon support pour le ventre. Pour celles qui allaitent, Grenier suggère différents modèles de soutiens-gorge de nourrice avec bonnets qui se rabattent pour faciliter l'allaitement. Ces sous-vêtements de Grenier sont offerts dans un éventail varié de grandeurs, en blanc et miel.

TROUVAILLE



La cote de mailles des années 1990

En cette fin de siècle, les couturiers-métallurgistes font revivre la mode médiévale en réintroduisant dans leur collection la cote de mailles. C'est par ailleurs plutôt un combat de charme que se livrent aujourd'hui les audacieuses qui ont la témérité de la porter puisque la cote de mailles s'enfile directement sur la peau. Un bel exemple de cette nouvelle tendance est la tunique en mailles argentées signée Yodji Yamamoto, le samouraï des temps modernes et dénichée à la boutique Louis Laflamme. Ce vêtement n'a toutefois rien d'une armure puisqu'il est souple comme un filet et réalisé en rayonne et polyester. Seul son prix de 875 \$ peut lui servir de bouclier.

La maternité en beauté

La grossesse est une période spéciale dans la vie d'une femme. Bien qu'elle perde sa taille de guêpe, la future maman n'en perd pas pour autant sa beauté, puisqu'elle devient radieusement belle.

par SYLVIE CORRIVEAU
collaboration spéciale

Non aux idées reçues

Attendre un enfant n'abîme pas le corps ni le vieillit prématurément, il l'épanouit. Il faut savoir toutefois que la grossesse provoque de nombreux changements hormonaux, qui peuvent se manifester par des réactions cutanées. Problèmes de peau ou de cheveux secs ou gras, masque de grossesse, apparition de nouveaux grains de beauté, vergetures, varicosités et augmentation de la transpiration sont des phénomènes physiologiques très fréquents constatés chez une femme enceinte, a précisé au Soleil, le Dr Jean Boulanger, dermatologue à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Changements cutanés

Si la maternité rend un très grand nombre de femmes resplendissantes de beauté, pour d'autres, cette période s'avère presque cauchemardesque. En effet, comme nous l'a souligné le Dr Boulanger, certaines femmes qui n'ont jamais de problèmes d'acné, de peau grasse, de transpiration, de cheveux secs etc. sont parfois aux prises avec ces ennuis durant la grossesse. On n'y peut rien dit-il, ces modifications sont provoquées par des changements hormonaux et par l'affaiblissement de l'immunité naturelle. Il est possible par ailleurs d'en atténuer la présence par de meilleures conditions d'hygiène.

Changements pigmentaires

Il ne faut pas s'étonner de voir brunir les mamelons ou les organes génitaux durant la grossesse. Il est aussi fréquent que des grains de beauté deviennent plus foncés ou surélevés et qu'il en apparaisse de nouveaux. Ils peuvent pâlir après l'accouchement, mais restent généralement de teintes plus foncées. On devrait par ailleurs s'inquiéter et consulter un médecin si un grain de beauté n'est pas d'apparence uniforme, est de conformation asymétrique ou s'il présente une coloration irrégulière. Ce qui surprend également chez une femme enceinte, c'est la ligne blanche du ventre qui s'élargit et qui devient brune. Pas question de s'alarmer puisque, généralement, après l'accouchement, tout rentre dans l'ordre.

Masque de grossesse

Près de 75 % des femmes, indique le Dr Boulanger, sont susceptibles de faire un chloasma ou melasma, communément appelé un masque de grossesse. Cette variation de pigmentation de la peau, qui se situe surtout sur le front et les joues, comme le contour des yeux d'un raton laveur, est provoquée par des hormones qui stimulent de façon plus accentuée les cellules pigmentaires de la région du visage. Le masque de grossesse peut survenir à n'importe quel temps durant la grossesse et les femmes dont les mères ont développé un chloasma sont des candidates plus propices à faire un masque de grossesse. Pour éviter la progression du masque de grossesse, on recommande d'utiliser un écran solaire de haute intensité puisque le soleil favorise son développement. Des crèmes prescrites par le dermatologue peuvent aider à faire pâlir ces taches pigmentaires. Si le masque de grossesse persiste après l'accouchement, il est possible, précise le dermatologue, de le traiter et on arrive même à le faire disparaître.

Changements vasculaires

L'accroissement du volume sanguin combiné à des modifications hormonales peut provoquer l'éclatement de petits vaisseaux. Les plus fréquents, précise le Dr Boulanger, sont les angiomes stellaires ou toiles d'araignée, les mains rouges, les varicosités et les vergetures.

Dans le cas des angiomes stellaires, qui sont développés par près de 70 % des femmes, on les retrouve surtout au niveau du visage, du cou et de



La maternité est un beau moment dans la vie d'une femme. L'inconnu, les changements physiques qui s'opèrent, les petits problèmes de beauté qui surviennent inquiètent parfois la femme enceinte. A quelques jours de la Fête des Mères, voici pour vous, futures mamans, des réponses à vos questions. (Peignoir, collection Linda Lingerie, sous-vêtements de la maison Grenier pour la boutique Silhouette). Coiffure Donald Poulin, maquillage Nadine Desmeules pour l'Institut Lise Watier.

la poitrine. On les reconnaît par leur forme étoilée tachetée de rouge. Ces petites étoiles sont très désagréables et demeurent généralement durant toute la grossesse. Il est possible de les traiter mais comme les résultats sont moins probants durant la grossesse, il est préférable d'attendre après l'accouchement pour débiter un traitement, s'ils n'ont pas disparu naturellement.

Les varicosités, qui apparaissent durant la grossesse, sont provoquées par l'affaiblissement des parois des vaisseaux, causé par un plus important volume sanguin circulant dans les veines et aussi parfois par la stagnation du sang entraînée par le poids du ventre. Faire un peu d'exercice, marcher, se coucher sur le côté contribuent à favoriser une meilleure circulation sanguine. Porter des bas support, éviter de croiser les jambes et ne pas prendre trop de poids sont des précautions à prendre pour éviter les varicosités.

Les vergetures

Les vergetures, hantises de toutes les femmes enceintes, se développent de façon plus ou moins importante chez 90 % des futures mamans, selon le Dr Boulanger. Ces filaments violacés sont dus à une rupture des fibres élastiques de la peau par distension. Les vergetures sont définitives et il n'existe pas de remède miracle, soutient le dermatologue, pour les prévenir ou les faire disparaître. Comme la plupart des problèmes de peaux qui surviennent pour la femme enceinte, elles sont provoquées en grande partie pour des raisons hormonales et des prédispositions familiales. La mère a eu des vergetures, la fille en aura. Aucune étude ne prouve que l'emploi de crèmes hydratantes ou d'huile d'amande douce prévient l'apparition des vergetures. Se masser ou se faire masser avec des crèmes apporte toutefois un bien-être très agréable.

Changements glandulaires

Chez les femmes enceintes, l'activité glandulaire provoque, par les glandes écrines, une transpiration plus abondante. Mais comme les glandes apocrines fonctionnent au ralenti, la sudation est abondante mais n'a pas d'odeur. Une bonne hygiène et le port de sous-vêtements en fibres naturelles permettent de se sentir plus fraîche.

Perte de cheveux

Il est fréquent pour une femme enceinte de constater que ses cheveux sont plus secs ou plus gras durant la grossesse. Pour y remédier, il suffit d'utiliser un shampoing plus hydratant ou, dans le cas de cheveux gras, de les laver plus souvent avec une formule douce. On entend parfois dire qu'il ne faut pas se faire donner une permanente ou une coloration lorsqu'on est enceinte parce qu'elles ne tiennent pas. C'est du folklore, précise le Dr Boulanger. Un moins bon résultat, si cela est, peut s'expliquer uniquement en raison de la qualité de la chevelure. Sur des cheveux secs, la permanente sera peut-être plus « grichou » mais cela peut arriver tout aussi bien chez une femme qui n'est pas enceinte.

On prétend aussi que les cheveux poussent plus vite durant la grossesse. C'est faux, ils ne poussent pas plus vite mais tombent moins. En fait, explique le Dr Boulanger, sous l'influence des hormones sécrétées durant la grossesse, les cheveux qui devaient arriver à leur phase naturelle de chute continuent artificiellement à pousser. Après l'accouchement, une baisse brusque du système hormonal provoque une chute massive des cheveux sur une période de 3 à 4 mois. Il ne faut pas s'inquiéter puisqu'ils sont remplacés par la venue de nouveaux cheveux, qui ramèneront le volume d'antan.

Si l'on perd moins ses cheveux durant la grossesse, on remarque aussi que le système pileux, les poils, sont plus abondants en particulier sur la région du visage. Si l'on trouve cela gênant, il n'y a pas de contre-indications à les faire enlever par une esthéticienne. Certaines femmes enceintes se plaignent aussi du fait que les ongles sont plus mous et rayés de stries. Il suffit d'en prendre soin et d'éviter les solvants trop forts avec acétone. On peut aussi masser ses ongles avec une crème hydratante et appliquer un renforceur pour les rendre moins fragiles.

Reconquérir son corps

Ce n'est pas parce qu'une femme est enceinte qu'elle doit perdre ses bonnes habitudes. Il est important de surveiller son alimentation et de ne pas prendre trop de poids durant la grossesse. Un gain de 20 à 30 livres est considéré comme normal, a précisé le Dr André Fortier, gynécologue à l'hôpital du Jeffery Hale. Ainsi, après l'accouchement, le surplus de poids sera plus facile à perdre et l'on retrouvera plus rapidement, après 3 à 4 mois, son poids normal. D'autre part, comme le volume des seins peut tripler durant la grossesse, le port d'un bon soutien-gorge est très important. Dans bien des cas, pour des raisons de confort, on recommande de le garder pour dormir. Il est, par ailleurs, à déconseiller de porter un soutien-gorge avec armature lorsqu'on est enceinte. Un modèle muni d'une bande sous les bonnets et avec un élastique plus large au dos procurera un meilleur soutien. Les seins ne doivent jamais être comprimés dans un soutien-gorge trop petit. N'oubliez pas qu'on peut changer 4 à 5 fois de grandeur au cours de la grossesse. Pour celles qui ont choisi d'allaiter leur bébé, sachez qu'un bon support est aussi très important et qu'il existe des modèles à rabat qui facilitent l'allaitement.

Mode Intime Héthé, des dessous aux styles amusants



QUÉBEC — Loin de vouloir rivaliser avec les grandes compagnies de sous-vêtements féminins, Hélène-Sophie Thérberge a voulu, en lançant sa collection Mode Intime Héthé, offrir des dessous et des tenues de lingerie aux styles amusants et cela à des prix très accessibles.

par SYLVIE CORRIVEAU
collaboration spéciale

Une vingtaine de modèles de la collection Mode Intime Héthé confectionnés à St-Raymond dans le comté de Portneuf ont été présentés, la semaine dernière, à l'institut Lise Watier devant plus d'une centaine d'invités.

Native de Sept-Îles, la designer Hélène-Sophie Thérberge fabrique des vêtements depuis l'âge de 12 ans et a appris les rudiments de son métier en travaillant durant quelques années pour différents manufacturiers de vêtements. Bien que sa griffe ne soit pas encore très connue, on retrouve déjà ses vêtements dans une centaine de points de vente au Québec et en Ontario.

Ce qui distingue la collection Mode Intime Héthé, c'est la jolie sobriété de ses sous-vêtements rehaussés d'un soupçon de dentelle et l'aspect mode d'inspiration prêt-à-porter de ses modèles de lingerie. Ses prix sont aussi très



La designer de Portneuf, Hélène-Sophie Thérberge de la collection Mode Intime Héthé, en compagnie de deux mannequins portant à gauche un combi-short en dentelle extensible et à droite un jupon-combiné.

intéressants et abordables : entre 15 \$ et 25 \$ pour un soutien-gorge et à partir de 6 \$ pour une culotte. Comme ses soutiens-gorge n'ont pas la prétention d'offrir un maintien très solide, ils ne sont donc proposés qu'en bonnet B et dans les tailles 32 à 36. Mme Thérberge emploie surtout des tissus extensibles qui galbent bien la silhouette et n'utilise que du Lycra de Dupont reconnu pour sa qualité.

Dans sa collection de lingerie et de vêtements d'intérieur, trois modèles méritent d'être plus particulièrement soulignés. Il s'agit d'un combi-short en dentelle extensible et d'un jupon-combiné qui peuvent à la fois servir de te-

nues de détente et de sous-vêtements. Une petite robe cache-cœur toute simple et croisée devant a suscité également une vive réaction durant ce défilé de mode. D'ailleurs, vu l'intérêt qu'a provoqué le modèle, la styliste, qui présentait cette robe pour sa prochaine collection automne-hiver, a décidé de la mettre en production et de l'offrir dès maintenant. Dans la région de Québec, on peut se procurer la collection Mode Intime Héthé dans près d'une dizaine de boutiques de lingerie spécialisée.

Plus de fluidité chez les designers québécois

QUÉBEC — Les designers, qui nous ont habitués ces dernières années à des formes plus construites, font place à la fluidité dans la coupe de leurs vêtements. Les vestes sahariennes ceinturées à la taille, les longues chasubles sans manche, les pantalons larges faisaient légion tout au cours du défilé Créateurs Québécois qui avait lieu la semaine dernière au Capitole.

par SYLVIE CORRIVEAU
collaboration spéciale

Micheline Forest, chaudement accueillie, renoue avec ses années hippies et reformule ses asymétries. Chez Marie Saint Pierre, c'est le lin qui retient l'attention avec un groupe d'ensembles de teinte aqua. Pour les hommes, Dé-nommé Vincent suggère l'aspect soie dans des coupes plus près du corps. Pour Vénère, c'est l'audace de la transparence dans un bel assortiment de couleurs sorbet qui séduit. Chez C'est ma mère qui m'habille, on joue le noir et blanc ponctués de jaune épicé ou de petits carreaux vichy. Par Apparat, qui introduit cette saison dans sa collection masculine des modèles pour femmes, fait un clin d'oeil au film Indochine et nous

propose aussi de jolies bustiers qui donnent du galbe à la poitrine. Du duo Les Ravisseurs, on découvre des impressions africaines amérindiennes, des vestes lacées et des jupes à taille haute retenues par de larges bretelles. De Québec, la griffe Falardo spécialisée en fines peausseries, présente des petits shorts en suède portés sous une jupe en voile imprimé. Voilà quelques-uns des points saillants qui ont marqué les collections printemps-été 93 de plusieurs des designers invités.

Bien que la salle du Théâtre Capitole soit un endroit superbe, y présenter un défilé de mode n'est pas une tâche facile; Klaude Roussel, qui organisait la semaine dernière « Créateurs Québécois », fut à même de le constater et aurait peut-être dû choisir un concept moins intimiste pour une si grande place.

C'est à l'image des défilés parisiens que se voulait la formule de ce défilé. Malheureusement, le podium était trop court pour accueillir plus de six modèles à la fois, il y avait peu de mannequins expérimentés et les couturiers étaient peu mis en évidence. Si la salle était pleine, cependant nombreux sont les spectateurs qui furent déçus parce qu'ils ne voyaient pas très bien les vêtements. On a aussi critiqué le manque de vêtements classiques ou plus accessibles en terme de style à porter. Rappelons ici que ce défilé de mode n'avait pas comme objectif de montrer des copies de ce qu'on retrouve dans la plupart des magasins mais des vêtements conçus par des designers. Voilà la nuance! D'autre part, il y avait beaucoup de créations « portables » qui ont été présentées. Il s'agit parfois de les agencer autrement pour les rendre plus accessibles. À Paris, aussi bien qu'ici, il faut souvent exagérer un « look » pour mieux faire passer un message.

La collection Geiger du printemps vous offre un choix de jupes, chemisiers et vestes de laine, de coton ou de soie.

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, CHEMIN STE-FOY, PLACE CORANIT, SAINTE-FOY
656-1902

CODES DU 4 MAI

55724835
20827050
07594891
66620507

Sans frais :
1-800-563-8688

plus de
3 500 POINTS
offerts cette semaine dans

LE SOLEIL

vertus des plantes, c'est plus qu'un soin. Une gamme de produits de l'avenir, dès aujourd'hui. La solution pour usage à domicile.

Un produit du Québec

L'INÉDIT

Disponibles chez nous

SHAMPOOING, COUPE, BRUSHING
à compter de 29\$ taxes incluses

MAISON **maxine**

Place Ste-Foy
651-6885

METTEZ DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN

LE SOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

Toutes les fleurs du Printemps pour la Fête des Mères...

30% de rabais
sur toutes les
fragrances et
lignes parfumées
pour le corps.



Par exemple :

- Savon parfumé Magnolia 100g Cour. 5,95\$ Spéc. 3⁹⁵\$
- Lait pour le corps Pivoine 200 ml Cour. 12,50\$ Spéc. 7⁹⁵\$
- Eau de Toilette Magnolia 100 ml Cour. 18,50\$ Spéc. 12⁹⁵\$

Offre valable du 26 avril au 9 mai 1993
dans votre Centre de Beauté Yves Rocher

Place Ste-Foy 654-9334 Place Laurier 652-2355 Place Fleur de Lys 649-7111 Galeries Chagnon 835-5321 Galeries de la Capitale 623-9338

Yves Rocher
La beauté par les plantes

ENTREPOSAGE de FOURRURES

CUEILLETTE ET LIVRAISON
GRATUITES 654-3660

- entreposage et assurances
- réparation
- nettoyage
- confection de pelisses
- transformation
- estimation gratuite

FAITES PRENDRE LE FRAIS À VOS FOURRURES

et courrez la chance de gagner

UN SÉJOUR D'UNE SEMAINE POUR 2 PERSONNES À VARADERO AU CLUB TROPICAL

Formule Club, occ. double, 3 repas par jour
En collaboration avec AIR TRANSAT

Une copie des règlements est disponible au bureau d'administration de Prémont Forgues.

OUVERT : lun., mar., mer. : 9h30 à 17h30
jeu., ven. : 9h30 à 21h
samedi : 9h30 à 17h

PRÉMONT FORGUES

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY 2^e niveau



Les adversaires de Mme Andrée P. Boucher (photo) tentent de faire « l'union sacrée » pour la déloger de la mairie de Sainte-Foy.

L'opposition négocie une union pour déloger la mairesse Boucher

SAINTÉ-FOY — L'opposition municipale à Sainte-Foy négocie discrètement pour former un seul parti politique dans le but de déloger, le 7 novembre, la mairesse Andrée P. Boucher et son parti Action Sainte-Foy.



Gilles MYRAND

Les caisses réfléchissent à l'avenir du Massif

SAINT-PHILÉMON — Nouvel arrangement avec l'entreprise, prise de possession pour l'opération, prise de possession pour le démantèlement... On ne connaît pas vraiment le sort du centre de ski le Massif du Sud.

« On va se réunir, discuter du tout et adopter une position », a laconiquement commenté hier, M. Richard Levesque, porte-parole du regroupement des six caisses populaires de Bellechasse qui menacent de rappeler un prêt consolidé de 1,7 million \$.

Les institutions financières ont reçu dans l'après-midi la notification de la décision unanime des actionnaires du centre de ski donnant mandat à leur conseil d'administration de faire cession de tous les actifs sur demande du regroupement. En réflexion, les caisses doivent adopter une position d'ici vendredi.

■ Les parents de Saint-Isidore vont en cour

QUÉBEC — Le mouvement de contestation des parents de Saint-Isidore, qui s'opposent au transfert de leurs enfants de la polyvalente Benoit-Vachon, de Sainte-Marie, vers Saint-Anselme, en septembre prochain, se retrouve en cour supérieure, aujourd'hui, au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce. La majorité des parents ont en effet décidé d'entamer des procédures judiciaires pour renverser la décision de transfert prise par la commission scolaire Nouvelle-Beauce-Abénakis, le 12 janvier dernier. Selon le maire de Saint-Isidore, M. Gaston Gourguet, qui est aussi le porte-parole du mouvement de contestation, l'article 4 de la loi de l'instruction publique, qui permet aux parents et aux enfants le libre choix de l'école, a été violé dans ce cas.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Chaque groupe refuse de faire des déclarations aux médias de peur d'irriter l'autre. Les négociations se font entre le parti Présent Sainte-Foy, dont le chef est Mme Rosanne Montmigny, et un groupe d'une trentaine de personnes formé à la faveur de la coalition créée pour faire opposition aux projets de complexe administratif et de centrale de police.

Le conseiller indépendant du quartier Sainte-Geneviève, M. Gilles Myrand, ainsi que les citoyens Jean Normand et Lucien Lavoie en étaient, jusqu'à maintenant, les principaux acteurs.

Travaillant désormais pour le Comité Québec 2002, M. Lavoie ne veut plus s'en mêler; son nouveau poste l'obligeant à la neutralité. Présent Sainte-Foy compte un conseiller, M. Michel Lefebvre, du quartier Saint-Benoît.

Méfiance et discrétion

Ni M. Normand ni M. Myrand n'ont voulu discuter du sujet. Méfiant, M. Normand dit d'ailleurs préférer avoir un texte et ne développer que deux ou trois idées quand il parle aux journalistes.

Pense-t-on présenter des candidats partout, y compris à la mairie, ou simplement dans les quartiers? Le groupe issu de la coalition veut-il vraiment intégrer Présent Sainte-Foy? « On jongle à tout. Mais il faut que ce soit à quelque chose qui ait du sens, se défend et soit dans l'intérêt public », dit M. Normand.

Mme Montmigny reconnaît qu'il y a eu une rencontre des deux parties il y a un peu plus de deux semaines. Mais « nous n'avons pas eu de nouvelles de l'autre groupe depuis. Les deux parties sont en réflexion. » Par ailleurs, le groupe de M. Normand s'est réuni la semaine dernière.

Mme Montmigny, qui se contentera de se présenter dans le quartier Laurier, soutient qu'elle ouvre grand les portes de Présent Sainte-Foy aux autres. Elle est prête à des compromis, comme sur le programme, « mais pas à n'importe lequel! » Mme Montmigny affirme que Présent Sainte-Foy compte une centaine de membres.

Et si jamais l'autre groupe songeait à ne pas présenter de candidat contre Mme Boucher? « Il y aura un candidat à la mairie c'est certain! » Mme Montmigny semble aussi tenir à certains candidats. Ainsi précise-t-elle « qu'il faudra respecter le conseiller de Présent Sainte-Foy, M. Lefebvre. » Elle ajoute qu'il pourra toujours y avoir des assemblées d'investiture « si on ne s'entend pas ».

Elle pense que Présent Sainte-Foy pourra présenter ses candidats ce printemps, « une fois qu'on aura reçu la réponse de l'autre groupe. » En ce qui concerne le candidat à la mairie, « ça presse moins. »

Mais il clair dans son esprit que ce candidat ou cette candidate devra avoir un « esprit régional », c'est-à-dire être capable « d'agir en concertation avec les maires de la région et non en confrontation », laissant entendre que les relations des autres élus de la Communauté urbaine de Québec avec Mme Boucher ne se déroulent pas toujours dans l'harmonie.

Des résidents des rues non municipalisées de Stoneham en colère Le chrome a laissé un goût amer...

STONEHAM — Un camion à quatre roues motrices muni de pare-chocs « chromés » destiné au directeur des travaux publics aura finalement servi de déclencheur à une séance de dévouement d'une centaine de citoyens de Stoneham venus crier leur exaspération à leur conseil municipal, hier soir, devant la montée des taxes et des coûts de toutes sortes.

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

Le maire Jacques Nolin a passé un chaud quart d'heure en tentant d'expliquer à ces contribuables que la municipalité a même réalisé une économie en acquérant ce camion d'année modèle 1992, mais le chrome a laissé un goût amer chez ces gens qui avaient envahi l'hôtel de ville pour se plaindre du sort qui leur est réservé du fait qu'ils habitent des rues non municipalisées.

« Les Québécois veulent se prendre en main, il faut com-

mencer par notre ville », a lancé un brave contribuable tanné, a-t-il dit, de payer autant de taxes que les autres citoyens de la ville et d'avoir en plus à se « péter la gueule sur la même maudite bosse » dans sa rue non municipalisée à tous les printemps.

Stoneham compte actuellement 33 rues non municipalisées sur son territoire, ce qui équivaut à 17 km de route, et ce dossier est devenu manifestement un boulet pour cette petite ville au territoire immense tapie dans les Laurentides où le budget est de 3,8 millions \$.

Municipaliser demain matin toutes les rues de Stoneham qui ne le sont pas supposerait un engagement d'au moins 7 millions \$, ce qui a fait dire au maire Nolin, hier soir, qu'il faudrait nécessairement procéder par priorité pour ne pas alourdir indûment la charge fiscale des contribuables.

Entre deux murmures et deux grognements de la salle, M. Nolin a expliqué qu'il avait hérité d'un lourd passé en prenant les commandes à la mairie, car cet essaim de rues non municipalisées mal pavées découle d'un développement anarchique de promoteurs.

Et, comme un malheur n'arrive jamais seul, la municipalité doit aussi assumer l'entretien de la majeure partie du réseau routier de son territoire, courtoisie

du désengagement du gouvernement provincial et doit aussi verser 387 000 \$ annuellement pour compenser les « services pourris » de la Sûreté du Québec.

« Nous faisons notre possible et nous ne sommes pas là pour nous en mettre plein les poches », a clamé à quelques reprises le maire Nolin, pour bien montrer dans quel borborygme la municipalité se retrouve. Le maire, tout comme le conseiller Pierre Labrecque, ont promis que les « non municipalisés » seront fixés à la fin du mois quant à ce qu'il pourrait leur en coûter pour jouir des mêmes privilèges que les autres citoyens.

Mais, le camion « chromé », alors que tout le monde essaie de se serrer la ceinture d'un cran en période économique difficile, a beaucoup fait jaser!

...aisons de choisir...
...probablement la plus évidente, est que
...Silken peut être aussi exigeante envers

...cause
...sure à
...nt d'un
...au, se
...sement
...porter
...onze
...oit-on
...après
...qu'elle
...baru?
...puta-
...de
...u en
...oiture
...véla-
...es les
...s ces
...sont
...Les
...ruites
...âtrise
...te qui
...cont-
...ortent
...et le
...vous
...sécurité,

...antit
...cana
...ne l'
...l'aur
...pas c
...clou
...hôt
...d'u
...une
...acc
...réta
...po
...ur
...po
...se
...par
...conc
...L'ext
...tion
...du
...a f
...dai
...93
...imr
...dern
...touj
...Sub

Sondage CAA® sur la satisfaction des propriétaires*

Subaru Legacy	96,6 %
Nissan Maxima	95,0 %
Toyota Camry	91,7 %
Honda Accord	90,9 %
Acura Integra	90,9 %
Mazda Cronos	77,9 %

...une Subaru qu'elle l'est envers elle-même. Et ça, ce n'est pas rien! Et leur enviable réputation prend encore de l'ampleur.

La bonne nouvelle pour les propriétaires d'autres marques, c'est que nous acceptons leur voiture en reprise.

Le Sondage de la CAA sur la durabilité des véhicules est devenu le baromètre de l'industrie en matière de satisfaction des propriétaires. Les résultats de la plus récente enquête sont pour le moins convaincants : la Subaru Legacy® obtient un extraordinaire taux de satisfaction de 96,6 %, en tête de toutes les intermédiaires. Et pour cause : Subaru construit des voitures exceptionnelles, d'une légendaire durabilité, dotées de caractéristiques de sécurité perfectionnées et de moteurs d'une extrême fiabilité. Faites-en l'essai : vous en serez vraiment très-très satisfait.



Legacy, à compter de 17 488 \$¹



* Résultats du Sondage sur la durabilité des véhicules mené par la CAA en 1992 et publiés dans l'édition 1993 d'Autopinion CAA. Les chiffres rapportés indiquent le pourcentage de propriétaires se disant très satisfaits de leur voiture dans la catégorie des intermédiaires. CAA et Autopinion sont des marques déposées de l'Association canadienne des automobilistes.
¹ PDSF pour la berline Legacy L de base. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Préparation par le concessionnaire, transport, taxes et immatriculation en sus.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

GOSSELIN (Paul-Emile)



A sa résidence, le 2 mai 1993, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Paul-Emile Gosselin, époux de dame Maria Gagnon. Il demeurait à St-Pierre, I.O. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc.
628, chemin Royal
St-Pierre, I.O.
mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 5 mai à 14h en l'église St-Pierre, I.O., et de là au crématorium. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille: René (Nicole Le-mieux), Odette (Jacques Maranda); ses petits-enfants: Johanne et André Gosselin, Mathieu et Amélie Maranda; sa sœur Luciana Gosselin Trudel; ses beaux-frères et belles-sœurs: Léontine P. Gosselin, Blanche G. Gagnon, Antoinette Gagnon (Camille Maranda), Clément Maranda, Gérard Gagnon (Pauline Lapointe), Yvette Gagnon Mailloux; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838

HEBERT (Annette Paquet)



A l'Hôpital du Jeffery Hale, le 1er mai 1993, à l'âge de 91 ans et 9 mois, est décédée dame Annette Paquet, épouse de feu M. Jacques Hébert. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
300, chemin Ste-Foy
Québec
Lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 12h30 à 13h45. Le service religieux sera célébré le mardi 4 mai 1993 à 14h en l'église de Notre-Dame-du-Chemin, 939, avenue des Érables, Québec, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son fils Pierre Louis Hébert s.j.; sa fille Michèle; ainsi que plusieurs neveux, nièces et de nombreux amis et amies. Pour renseignements: 529-3371.

LAMONTAGNE (Bernadette Gobeil)



A l'Hôpital Laval, le 2 mai 1993, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Bernadette Gobeil, épouse de feu M. Armand Lamontagne. Elle demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
1025, route de l'Église
Lundi de 19h à 22h, mardi de 10h à 12h45. Le service religieux sera célébré le mardi 4 mai 1993 à 13h en l'église Ste-Geneviève, 3180, D'A-mours, et de là au crématorium.

Lépine-Cloutier Ltée
Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Céline, Alain, Paul (Maryse Pré-voist), Mme Serge Lamontagne (Madeleine Alain); ses petits-enfants: Sébastien, Mélanie, Maude; ses belles-sœurs: Mme Olivier Gobeil (Stella Tremblay), Mme Raymond Gobeil (Claire Harvey); ainsi

que plusieurs neveux, nièces et amis (es). S.V.P., que toute offrande se traduise par un don à l'Institut de Cardiologie de l'Hôpital Laval, 2725, chemin Ste-Foy, G1V 4G5, tél: 656-8711. Pour renseignements: 529-3371.

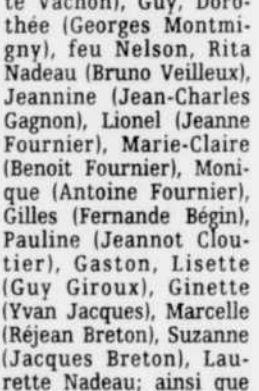
LECLERC (Bertrand)



A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 2 mai 1993, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Bertrand Leclerc, président de Bertrand Leclerc et Fils Inc., époux de dame Raymond Nadeau. Il demeurait à Beauport. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Wilbrod Robert & Fils
738, ave Royale
Beauport
Lundi de 15h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 10h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mardi 4 mai à 14h en l'église Ste-Georgette et de là au cimetière de Beauport. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Lucie (Lucie Desharnais), Serge (Gino Dionne), ses petits-enfants: Dave, Mathieu, Maxime, Valérie, Jean-Philippe, Marie-Michèle; frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Armand (Murielle Leclerc), feu Alfred, Murielle, Gaston (Lucette Vachon), Guy, Dorothée (Georges Montigny), feu Nelson, Rita Nadeau (Bruno Veilleux), Jeannine (Jean-Charles Gagnon), Lionel (Jeanne Fournier), Marie-Claire (Benoit Fournier), Monique (Antoine Fournier), Gilles (Fernande Bégin), Pauline (Jeanne Cloutier), Gaston, Lisette (Guy Giroux), Ginette (Yvan Jacques), Marcelle (Réjean Breton), Suzanne (Jacques Breton), Laurette Nadeau; ainsi que neveux, nièces et amis (es). Pour renseignements: 661-9223.

LESSARD (Cécile, née Carrier)



Au C.H. Beauveillé, le 2 mai 1993, à l'âge de 76 ans et 11 mois, est décédée Mme Cécile Carrier, épouse de M. Honoré Lessard. Elle demeurait à Ste-Marie-de-Beauce et autrefois à Vallée-Jonction. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Armand Plante Inc.

210, Labbé
Vallée-Jonction
mardi de 13h30 à 16h30 et de 19h à 22h, mercredi de 9h à 10h10. Le service religieux sera célébré le mercredi 5 mai 1993 à 10h30, en l'église l'Enfant-Jésus de Vallée-Jonction et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Guy (Georgette Lessard), Gilles (Claude Lortie), Paul-Emile (Francine Lortie), Bernard (Nicole Lessard), Lise (Jean Galarneau), Jacques (Carmelle Vachon), Marc-André (Alfredine Simard), Colette (Pierre Jacques), Pauline (Claude Rodrigue), Rita (Michel Poliquin), Carmelle (Christian Tremblay), Luce (Guy Lallamelle), Marcelle, Céline (Yvon Perreault), Alain, France (Serge Drouin); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses sœurs: Madeleine, Julie, Jeanne d'Arc; sa belle-sœur: Jeanne (feu Amedée Guenette); ses neveux et nièces, cousins et cousines, nombreux amis. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du cœur. Vous pouvez dicter vos condoléances à FAX: 504-1181 (1-800-567-1329 ou les faire parvenir directement à 1418/397-4404. Pour renseignements: (418)397-6948.

MARCOTTE (Alcide)

Au Centre Hospitalier Portneuf, St-Raymond, le 2 mai 1993, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. Alcide Marcotte, époux de feu dame Alice Piché, il demeurait à Donnacona. Une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 8 mai à 14h, en l'église Ste-Agnes de Donnacona, où la famille recevra les témoignages de condoléances à partir de 13h. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Guy (Georgette Lessard), Gilles (Claude Lortie), Paul-Emile (Francine Lortie), Bernard (Nicole Lessard), Lise (Jean Galarneau), Jacques (Carmelle Vachon), Marc-André (Alfredine Simard), Colette (Pierre Jacques), Pauline (Claude Rodrigue), Rita (Michel Poliquin), Carmelle (Christian Tremblay), Luce (Guy Lallamelle), Marcelle, Céline (Yvon Perreault), Alain, France (Serge Drouin); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses sœurs: Madeleine, Julie, Jeanne d'Arc; sa belle-sœur: Jeanne (feu Amedée Guenette); ses neveux et nièces, cousins et cousines, nombreux amis. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du cœur. Vous pouvez dicter vos condoléances à FAX: 504-1181 (1-800-567-1329 ou les faire parvenir directement à 1418/397-4404. Pour renseignements: (418)397-6948.

MARCOTTE (Alcide)

Au Centre Hospitalier Portneuf, St-Raymond, le 2 mai 1993, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. Alcide Marcotte, époux de feu dame Alice Piché, il demeurait à Donnacona. Une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 8 mai à 14h, en l'église Ste-Agnes de Donnacona, où la famille recevra les témoignages de condoléances à partir de 13h. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Guy (Georgette Lessard), Gilles (Claude Lortie), Paul-Emile (Francine Lortie), Bernard (Nicole Lessard), Lise (Jean Galarneau), Jacques (Carmelle Vachon), Marc-André (Alfredine Simard), Colette (Pierre Jacques), Pauline (Claude Rodrigue), Rita (Michel Poliquin), Carmelle (Christian Tremblay), Luce (Guy Lallamelle), Marcelle, Céline (Yvon Perreault), Alain, France (Serge Drouin); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses sœurs: Madeleine, Julie, Jeanne d'Arc; sa belle-sœur: Jeanne (feu Amedée Guenette); ses neveux et nièces, cousins et cousines, nombreux amis. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du cœur. Vous pouvez dicter vos condoléances à FAX: 504-1181 (1-800-567-1329 ou les faire parvenir directement à 1418/397-4404. Pour renseignements: (418)397-6948.

LEVESQUE (Rosa, née Lavoie) — Au Centre Hospitalier Jeffery Hale, le 3 mai 1993, à l'âge de 78 ans et 11 mois, est décédée Mme Rosa Lavoie, épouse de M. Jean-Maxime Lévesque, demeurant à Sillery. La famille recevra les condoléances au salon paroissial de St-Gabriel (Kamouraska), mardi de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles de 14h à 18h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 5 mai à 19h, en l'église de St-Gabriel, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils: Yvon (Gaétane Busque) et leurs enfants: Mélanie, Roxane et Vincent; sa fille: Ginette (Jos Harbar) et leurs enfants: Michael et Jonathan; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et amies. Que votre sympathie se traduise par offrandes religieuses ou par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 1005, Ch. Ste-Foy, Québec, G1S 4N4. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Marius Pelletier

408, 9ième Rue
La Pocatière
Pour renseignements
856-3371

MARANDA (Céline Richard)



A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 mai 1993, à l'âge de 83 ans, est décédée Céline Richard, épouse de M. Maurice Maranda. Elle demeurait à Lévis. Le service religieux sera célébré le 5 mai 1993 à 11h en l'église Notre-Dame de Lévis, et de là au cimetière Mont-Marie. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Gilbert & Turgeon Ltée

6566, Rue St-Laurent
Lévis
La famille recevra les condoléances à l'église mercredi à compter de 10h30. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa sœur et sa belle-sœur: Mme Marie Richard Bastarache, Mme Cécile Maranda Challen-der; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amies. Des remerciements au personnel, aux infirmières et infirmiers de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis, G6V 9Z9. Pour renseignements: 837-4757.

MARCOTTE (Alcide)

Au Centre Hospitalier Portneuf, St-Raymond, le 2 mai 1993, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. Alcide Marcotte, époux de feu dame Alice Piché, il demeurait à Donnacona. Une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 8 mai à 14h, en l'église Ste-Agnes de Donnacona, où la famille recevra les témoignages de condoléances à partir de 13h. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Guy (Georgette Lessard), Gilles (Claude Lortie), Paul-Emile (Francine Lortie), Bernard (Nicole Lessard), Lise (Jean Galarneau), Jacques (Carmelle Vachon), Marc-André (Alfredine Simard), Colette (Pierre Jacques), Pauline (Claude Rodrigue), Rita (Michel Poliquin), Carmelle (Christian Tremblay), Luce (Guy Lallamelle), Marcelle, Céline (Yvon Perreault), Alain, France (Serge Drouin); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses sœurs: Madeleine, Julie, Jeanne d'Arc; sa belle-sœur: Jeanne (feu Amedée Guenette); ses neveux et nièces, cousins et cousines, nombreux amis. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du cœur. Vous pouvez dicter vos condoléances à FAX: 504-1181 (1-800-567-1329 ou les faire parvenir directement à 1418/397-4404. Pour renseignements: (418)397-6948.

MARCOTTE (Alcide)

Au Centre Hospitalier Portneuf, St-Raymond, le 2 mai 1993, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. Alcide Marcotte, époux de feu dame Alice Piché, il demeurait à Donnacona. Une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 8 mai à 14h, en l'église Ste-Agnes de Donnacona, où la famille recevra les témoignages de condoléances à partir de 13h. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Guy (Georgette Lessard), Gilles (Claude Lortie), Paul-Emile (Francine Lortie), Bernard (Nicole Lessard), Lise (Jean Galarneau), Jacques (Carmelle Vachon), Marc-André (Alfredine Simard), Colette (Pierre Jacques), Pauline (Claude Rodrigue), Rita (Michel Poliquin), Carmelle (Christian Tremblay), Luce (Guy Lallamelle), Marcelle, Céline (Yvon Perreault), Alain, France (Serge Drouin); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses sœurs: Madeleine, Julie, Jeanne d'Arc; sa belle-sœur: Jeanne (feu Amedée Guenette); ses neveux et nièces, cousins et cousines, nombreux amis. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du cœur. Vous pouvez dicter vos condoléances à FAX: 504-1181 (1-800-567-1329 ou les faire parvenir directement à 1418/397-4404. Pour renseignements: (418)397-6948.

MERCIER (Sœur Georgette) (Sr Saint-Roger) — A l'Infirmier Bon-Pasteur, le 2 mai 1993, est décédée Sœur Georgette Mercier (Sœur Saint-Roger), à l'âge de 79 ans, après 63 ans de vie religieuse. Elle était native de St-Adrien (Mégantic). Outre les membres de sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses frères: René, Benoît, L.C., Trois-Rivières, René Scott, Montréal, Gaston Mercier, St-Lambert, Montréal, Clermont Mercier, Be-lloil, Roch Mercier, Boucherville, Roger Mercier, St-Jérôme, Montréal, Gaétan Mercier, Boucherville, Jean-Guy Mercier, Ville St-Laurent, Montréal; ses sœurs: Sœur Yolande Mercier, S.O.C., Paulette Blanchette, Victoriaville, Gemma Coffin, Orsainville, Cécile et Camille Boucher, Lauzon, Françoise Gagnon, Black Lake. Le salon sera ouvert le mardi, 4 mai, de 14h à 17h et de 19h à 21h et le mercredi, 5 mai, à 13h. Les funérailles auront lieu le mercredi 5 mai, à 14h à la chapelle des religieuses et de l'inhumation se fera au cimetière de la Communauté à Ste-Foy, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée

La chapelle et le salon mortuaire sont situés au n°1180, Chemin Ste-Foy, Québec, P.S. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 529-3371

MOTTARD (Conrad)

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 3 mai 1993, à l'âge de 83 ans et 1 mois, est décédé M. Conrad Mottard, époux de feu dame Régina Leclerc. Le service religieux sera célébré le jeudi 6 mai 1993 à 14h, en l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière St-Charles de Québec. La famille recevra vos condoléances à la résidence funéraire.

Gilbert & Turgeon Ltée

58, av. Bégin
Lévis
Funérailles le mardi 4 mai à 11h en la cathédrale de St-Jérôme et de là au cimetière du même endroit. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Canadienne de la Sclérose en Plaques seraient appréciés. Heures de visites: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi, salon ouvert à compter de 9h.

PELCHAT (Joseph)

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er mai 1993, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Joseph Pelchat, époux de dame Marie-Claire Francoeur. Il demeurait à Lévis. Le service religieux sera célébré le mardi 4 mai 1993 à 15h30 en l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Gilbert & Turgeon Ltée

58, av. Bégin
Lévis
Lundi de 14h30 à 17h et de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 13h30. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants ainsi que ses belles-filles et son gendre: André (Simone Ruel), Marcel (Denise Laffertie), Mariette (Serge Morel); ses petits-enfants: Nathalie (Jean-Guy Godin), Annie, Caroline, Jean-François, Anne-Marie, France, Dominique et Christian; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Lucien (Cécile Lapiere), Bernadette (Joseph White), Madeleine (Raymond Pelletier), Charles Bouchard, Gérard Francoeur (Marie Dooly), Charles Henri Fournier (Antoinette Francoeur), Mme Jeannette Lord Francoeur; ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis, G6V 9Z9. Pour renseignements: 837-4757.

POULIOT (Père Adrien)

— Le 3 mai, à Laval-des-Rapides, est décédé le Père Adrien Pouliot, jésuite. Né à Rivière-du-Loup, le 12 mars 1905, il est entré chez les Jésuites le 14 août 1924. Sa formation terminée, il fut d'abord professeur de grammaire et d'histoire au Collège de Québec, puis, de 1956 à 1990, il vécut à la Résidence de la rue Dauphine, où il fut directeur des congrégations mariales, et promoteur de la dévotion aux Martyrs Canadiens, en organisant de nombreux pèlerinages au sanctuaire des Martyrs à Midland, puis en faisant connaître, par de nombreuses publications, la vie des Martyrs Canadiens. En 1990, sa santé chancelante l'obligea à se retirer à l'Infirmier inter-communautaire de Laval-des-Rapides. Il laisse quelques belles-sœurs, de nombreux neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre d'amis et collaborateurs. Son corps est

exposé à la maison Notre-Dame-de-Montserrat, 175, boul. des Hauteurs, Lafontaine. Les funérailles y auront lieu le jeudi 6 mai à 10h30. Invitation aux parents et amis.

RIVARD (Jeanne d'Arc)

— Au CHRM de Shawinigan-sud, le 3 mai 1993, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Jeanne d'Arc Rivard, fille de feu Fernando Rivard et de feu Florida Ste-Marie. Elle demeurait à Lac-aux-Sables. Les funérailles auront lieu le mercredi, 5 mai, à 11h en l'église de Lac-aux-Sables. La défunte est exposée mercredi à compter de 9h30 au salon funéraire.

St-Amand & Fils Ltée

130 Principale
Lac-aux-Sables
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Céline, Louise et Gisèle ainsi que leurs conjoints; ses petits-enfants: Véronique, Dominic et Sébastien ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour informations: 418-289-2411

VALLEE (Edouard)

— A l'hôpital St-Augustin, le 3 mai 1993, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Edouard Vallée, époux de feu dame Yvette Dumas-Vallée. Il demeurait à Beauport. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, le mercredi 5 mai 1993, à 14h, en présence des cendres, en l'église de la Nativité à Beauport. L'inhumation se fera au cimetière paroissial, sous la direction de la

Coopérative Funéraire

de la Seigneurie
2450, St-Clement
Giffard, Beauport
La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils: Luc Vallée (Line Renaud); ses petits-enfants: Caroline et Pierre-Luc; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Paul Vallée (Simone), Jeannette Vallée (Camil Mercier), Yolande Chalifour (feu Maurice Vallée), Noëlla (feu Michel Vallée), Madeleine Côté (Aimé Turgeon), Diane Côté (feu John Gosselin), Rolande Côté; ainsi que plusieurs neveux et nièces et amies. Pour renseignements: 663-4735.

PELCHAT (Joseph)

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er mai 1993, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Joseph Pelchat, époux de dame Marie-Claire Francoeur. Il demeurait à Lévis. Le service religieux sera célébré le mardi 4 mai 1993 à 15h30 en l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Gilbert & Turgeon Ltée

58, av. Bégin
Lévis
Lundi de 14h30 à 17h et de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 13h30. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants ainsi que ses belles-filles et son gendre: André (Simone Ruel), Marcel (Denise Laffertie), Mariette (Serge Morel); ses petits-enfants: Nathalie (Jean-Guy Godin), Annie, Caroline, Jean-François, Anne-Marie, France, Dominique et Christian; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Lucien (Cécile Lapiere), Bernadette (Joseph White), Madeleine (Raymond Pelletier), Charles Bouchard, Gérard Francoeur (Marie Dooly), Charles Henri Fournier (Antoinette Francoeur), Mme Jeannette Lord Francoeur; ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis, G6V 9Z9. Pour renseignements: 837-4757.

POULIOT (Père Adrien)

— Le 3 mai, à Laval-des-Rapides, est décédé le Père Adrien Pouliot, jésuite. Né à Rivière-du-Loup, le 12 mars 1905, il est entré chez les Jésuites le 14 août 1924. Sa formation terminée, il fut d'abord professeur de grammaire et d'histoire au Collège de Québec, puis, de 1956 à 1990, il vécut à la Résidence de la rue Dauphine, où il fut directeur des congrégations mariales, et promoteur de la dévotion aux Martyrs Canadiens, en organisant de nombreux pèlerinages au sanctuaire des Martyrs à Midland, puis en faisant connaître, par de nombreuses publications, la vie des Martyrs Canadiens. En 1990, sa santé chancelante l'obligea à se retirer à l'Infirmier inter-communautaire de Laval-des-Rapides. Il laisse quelques belles-sœurs, de nombreux neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre d'amis et collaborateurs. Son corps est

720 REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS
SŒUR MADELEINE LA-
POINTE (Sœur Guy-de-
la-Croix) — Les membres

de la famille Lapointe et les Sœurs de la Providence de Montréal, remercient tous ceux qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Sœur Madeleine Lapointe, décédée le 8 avril 1993; par offrandes de messes, de fleurs, de cartes ou assistance aux funérailles. Parents et amis veuillent considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

740 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde, pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour, pendant 9 jours, votre prière sera exaucée, même si cela est impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. P.D.G.

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour

faveur obtenue avec promesse de publier.

R.L.

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.L.

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour

faveur obtenue avec promesse de publier. F.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue

avec promesse de publier. G.P.

SINCERES remerciements

au Sacré-Cœur pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.P.

ST-ESPRIIT qui m'éclairc

cis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue). M.A.B.

765 MONUMENTS

GRANIT J.D. ENR.
1105, ST-VALLEUR O. QUÉBEC
(Pres. du cimetière), 57-2654

THERIAULT & FILS

710, 1ère Avenue, Québec
524-1561

Garon inquiet de l'état du pont de Québec

QUÉBEC (PC) — L'état du pont de Québec, qu'on a considéré longtemps comme la Huitième Merveille du monde, inquiète le député de Lévis, Jean Garon.

« La rouille s'empare de la structure », a fait valoir hier le député Garon devant la commission parlementaire qui étudie les crédits annuels de la voirie au ministère des Transports. L'image d'un pont rouillé nuit au tourisme, au point que les visiteurs doivent se demander « s'ils arrivent en Serbie », a signalé le député de Lévis.

Le ministre délégué aux Transports, Robert Middlemiss, a rétorqué que l'inspection de la structure du pont est faite régulièrement pour assurer la sécurité des utilisateurs.

Le ministère des Transports possède un contrat avec le Canadien National. En vertu de ce contrat, l'inspection et l'entretien de la structure sont assurés par le CN jusqu'à l'année 2011, a fait valoir le ministre. Les trains utilisent le pont pour traverser le Saint-Laurent.

De plus, le ministère a dépensé sept millions \$ l'an dernier pour aménager trois voies sur le pont: une dans chaque sens et la troisième variable selon l'heure de pointe.

M. Middlemiss a également noté que pendant l'hiver, on évite l'épandage de sel sur les voies du pont afin d'éviter d'abîmer la structure. On épand plutôt une pierre pulvérisée et préchauffée.

« Il faut éviter de faire peur au monde » en laissant croire que l'état du pont pourrait être dangereux, a soutenu le ministre Middlemiss.

Mais le député Garon a cité un ex-maire de la rive sud de Québec selon lequel le dessous de la structure serait dans un très mauvais état.

Pour le député de Lévis, il est scandaleux que le gouvernement fédéral soit prêt à dépenser un milliard de dollars pour aménager un pont à l'île-du-Prince-Édouard, et que le quart du coût sera assumé par les contribuables québécois, tandis que le pont de Québec est laissé « dans un état de délabrement ».

Affaire de L'actualité: Me Michaud poursuit le Procureur général

MONTREAL (PC) — Me Marc Michaud, cet avocat soupçonné d'être responsable de la fuite de documents confidentiels publiés par L'actualité, qui avait été arrêté par la Sûreté du Québec en novembre dernier, en plus d'être la cible d'une perquisition, se prépare à déposer en cour supérieure une poursuite de 258 000 \$ contre le Procureur général du Québec.

« Mes avocats sont en train de rédiger la poursuite », a déclaré hier Me Michaud, qui était fonctionnaire au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

Il a affirmé avoir cherché vainement à obtenir que le gouvernement lui rembourse ses frais d'avocat, soit près de 5000 \$.

« J'ai essayé d'abord de ne pas faire de vagues, mais je trouve ça profondément choquant que Diane Wilhelmy soit remboursée, mais que le sous-ministre de la Justice (Jacques Chamberland) me signifie une fin de non-recevoir alors qu'il n'y a pas d'accusation contre moi. »

Marc Michaud, qui a été l'objet d'écoute électronique, veut aussi obtenir le contenu de ces conversations enregistrées.

Remise des prix d'excellence dans le réseau de la santé

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, a procédé hier à Québec à la remise des prix Persillier-Lachapelle 1992 visant à récompenser l'excellence dans le réseau de la santé et des affaires sociales.

Les deux grands prix, d'une valeur de 25 000 \$ chacun, ont été attribués au Centre Edmond-Laurendeau, de Montréal, dans la catégorie des établissements, et au Gîte AMI, de Hull, une maison d'aide pour les sans-abri, dans la section des organismes communautaires.

Il s'agissait de la 12e remise annuelle de ces prix.

Les autres prix, accompagnés d'une bourse de 10 000 \$, ont été décernés à:



Hydro coupe l'électricité à une usine

QUÉBEC — Gilles Duquette et Richard Quirion, ci-dessus, de la firme Automation GD, ont eu la désagréable surprise, hier après-midi, de se voir couper l'électricité par Hydro-Québec. L'entreprise loue un espace dans un immeuble de la rue Nolin à Vanier. Selon ce qu'ils ont appris, c'est le propriétaire de la bâtisse qui est en défaut de paiement avec Hydro. Ils n'ont été avertis que quelques heures à l'avance que l'électricité serait coupée. Privée de courant, l'entreprise ne peut tout simplement pas fonctionner et devra se relocaliser à moins d'une entente avec Hydro. La bâtisse de la rue Nolin sert aussi d'entrepôt pour d'autres entreprises.

Coupable de voies de fait sur sa conjointe

La poursuite ne conteste pas la demande d'absolution du policier Gilles Lescarbeau

QUÉBEC — Sans réclamer de peine d'emprisonnement, la poursuite n'a pris aucune position face à la demande de la défense qui réclame une absolution inconditionnelle pour le policier Gilles Lescarbeau, de la sûreté municipale de Sainte-Foy.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Ce dernier a reconnu s'être livré à des voies de fait sur sa conjointe, au début de 1992. Hier, les deux parties plaident sur la sentence que rendra le juge André Bilo-deau, le 17 mai.

Le procureur de la Couronne, Me Martin Chabot, a reconnu que les gestes de Lescarbeau n'ont pas été « excessifs » et qu'il ne s'agissait pas de coups comme tels, mais plutôt de « serrages de bras » survenus lors de « chicanes de famille ». L'avocat a laissé à la discrétion du juge la sentence qu'il devra prononcer. En ce sens, il a rappelé au magistrat les paroles de la victime qui lui demandait « seulement la paix » pour fonctionner dans la société.

L'avocat du policier, Me Claude Gagnon, devait renchérir en soulignant que, depuis les événements d'il y a un an, Lescarbeau a chan-

gé ses habitudes de vie de façon à éviter toute rencontre avec son ex-conjointe. De plus, la question pécuniaire de la maison habitée par le couple a déjà été réglée, a indiqué l'avocat.

Selon lui, la société n'aurait rien à retirer de l'imposition d'un dossier judiciaire au policier, qui risquerait alors de perdre son emploi. Au contraire, a-t-il dit, le public a tout intérêt à le garder dans la police puisqu'il s'agit d'un honnête travailleur, dont le dossier est impeccable et qui est apprécié de ses pairs.

Le choc au sein du couple, a expliqué Me Gagnon, provenait de la reconstitution d'une famille puisque chaque conjoint avait des enfants, qu'il élevait à sa façon. Heureusement, l'escalade que l'on

observe habituellement dans la violence conjugale a été stoppée dès le « degré de départ », d'indiquer l'avocat du policier.

A cause de ses fonctions, Lescarbeau sera jugé trois fois, d'insister Me Gagnon. Parce qu'il est policier, on réclame d'abord des mesures exceptionnelles. Après le jugement du public, il devra ensuite subir celui d'un comité de discipline.

la Baie CORRECTIONS

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier publicitaire de la Baie « Jours la Baie », (B3-4), publié le 28 avril 1993.

PAGE 37: Article 2. On aurait dû lire: Ord. 49,99\$. Jours la Baie 44,99\$ ch.

PAGE 38: Article 3. On aurait dû lire: Batterie de 7 pièces.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et contretemps.

ASSEMBLÉE NATIONALE

APPEL D'OFFRES No. 107078

ACQUISITION DE CAMÉRAS VIDÉO DE PRODUCTION

La Direction de l'approvisionnement et des services auxiliaires de l'Assemblée nationale vous fait part, par la présente, du projet de soumission publique pour l'acquisition de caméras vidéo de production.

Les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans les documents, disponibles à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, du lundi au vendredi.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter de la date de publication. La Direction de l'approvisionnement et des services auxiliaires de l'Assemblée nationale ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Closure de la soumission: le 18 mai 1993 à 15 h.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées.

Le directeur de l'approvisionnement et des services auxiliaires

Assemblée nationale
Direction de l'approvisionnement et des services auxiliaires
1025, rue Saint-Augustin
Édifice Honoré-Mercier
Rez-de-chaussée
Bureau RC 68
QUÉBEC (Québec)
G1A 1A3
Tél.: (418) 643-2726

Conrad Harvey

AN 184-DAS8



Manifestation au Château

Des employés du Château Frontenac ont souligné en manifestant, hier soir, le 100e anniversaire de l'établissement hôtelier. Les salariés, qui voudraient se joindre à la CSD plutôt qu'à la Fraternité canadienne des cheminots (FTQ), ont dénoncé l'attitude de l'employeur et du syndicat rival présent au Château depuis 1946. L'an passé, la CSD a obtenu la faveur des salariés. Le Tribunal du Travail a cependant conclu que la tenue du vote avait été marquée par des irrégularités. Sa décision a été contestée devant la cour supérieure et doit maintenant franchir l'étape de la cour d'appel. La convention collective des employés est par ailleurs échue depuis décembre 1992.

En Bref

■ Environnement socialement nocif pour les enfants

OTTAWA (PC) — Les enfants d'aujourd'hui doivent faire face à un environnement « socialement nocif » au sein duquel la négligence des parents et des autres tuteurs peut avoir de graves conséquences, a déclaré hier un spécialiste américain. « Les enfants et les familles vivent dans un environnement plus nocif socialement qu'auparavant », a dit M. James Garbarino, président de l'Institut Erikson de Chicago, un centre de recherche sur le développement de l'enfant. « Les familles qui ne réussissent pas à élever des enfants socialement intégrés, solides et fonctionnels, vivent des situations de plus en plus critiques, de plus en plus destructrices. »

■ Une collision fait un blessé

PONT-ROUGE — Une collision est survenue vers 8 h 30 hier, sur la route 365 à l'entrée sud de la municipalité de Pont-Rouge, faisant un blessé. Sous la force de l'impact, un des véhicules a pris feu. Les pompiers de Pont-Rouge ont dû intervenir. Guy Saint-Cyr, de Donnacona, a été légèrement blessé. Il a été coupé à la tête et a subi une blessure à un genou. Le conducteur ne portait pas sa ceinture de sécurité. Selon toute vraisemblance, un véhicule circulant en direction nord sur la route 365 était immobilisé en prévision d'un virage. Le véhicule qui le suivait n'a pu arrêter et l'a embouti.

■ Sollicitation illégale

CHARLESBOURG — Des individus sollicitent illégalement les citoyens de Charlesbourg, au nom de la dystrophie musculaire. La présidente de cet organisme, Louise Hamel, met en garde la population que seuls les pompiers de la ville de la CUQ sont autorisés à organiser certaines activités au nom de l'association.

■ Vol avorté

RIVE-SUD — Des voleurs qui venaient de s'emparer d'un camion ont dérobé hier 100 000 \$ de fromage importé chez Distribution Tilly de Saint-Nicolas puis ont finalement abandonné leur butin 1000 pieds plus loin, pour des raisons inconnues. La police ignore ce qui a motivé le geste des malfaiteurs.

Construction de défense Canada Défense Construction Canada

DOSSIER: VR 350 10
Québec (Pointe-à-Carrey) Québec
École Navale des Forces Canadiennes
(Lot 3 travaux généraux) Construction et rénovation de l'école et la construction d'un nouveau bâtiment (Quartiers)

DATE DE FERMETURE:
le MERCREDI 9 juin 1993

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: 250 \$
Les soumissions sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessus seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission. Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., K1A 0K3, tél. (613) 998-9549 ou fax (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié. Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de construction et au bureau régional de CDC dans la région du projet.

Canada

Transports Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique « coût du dossier » lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

QUÉBEC
Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

MONTRÉAL
Service des contrats
Ministère des Transports
35, rue de Port-Royal Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H3L 3T1
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre,
Georges Lalande

A Contrat no 3671-93-3701 — Tonte de gazon, débroussaillage mécanique et manuel à l'aéroport de St-Honore, dans la municipalité de St-Honore, M.R.C. Le Fjord-du-Saguenay, circonscription électorale de Dubuc. Superficie de 162,76 hectares.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement: 1 800 \$ ou chèque visé: 900 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 18 mai 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 5200-93-0902 — Construction de glissières de sécurité et travaux connexes sur les autoroutes 19, 20, 25, 40, 540 et la route 338, dans diverses municipalités situées sur le territoire de la Direction régionale 6-3, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal et diverses, circonscriptions électorales d'Acadie et diverses.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement: 60 000 \$ ou chèque visé: 30 000 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mercredi, 26 mai 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6172-93-0604 — Retraitement en place de la chaussée sur la route 112, dans la municipalité de Weedon canton, M.R.C. Le Haut-Saint-François, circonscription électorale de Mégantic-Compton.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement: 88 800 \$ ou chèque visé: 44 400 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le jeudi, 27 mai 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6873-93-0901 — Réfection de la chaussée et revêtement souple sur la route 111, dans la municipalité de La Corne s.d., M.R.C. Abitibi, circonscription électorale d'Abitibi-Ouest. Longueur de 5,0 km.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement: 14 200 \$ ou chèque visé: 37 000 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le jeudi, 27 mai 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6875-93-0202 — Réparation d'un pont acier-bois situé sur la route 391, au-dessus de la décharge Baie Miller, dans la municipalité d'Angliers, M.R.C. Temiscamingue, circonscription électorale Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement: 14 200 \$ ou chèque visé: 7 100 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le jeudi, 27 mai 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal			
BCR.30017.E le mardi 4 mai 1993	EDS.34834.A le mardi 4 mai 1993	EMG.30172.F le mardi 18 mai 1993	LCP.38762.A le mardi 18 mai 1993
120 SYSTÈMES DE MESURES HYDROMÉTÉOROLOGIQUES INTELLIGENTS (SAMHI)	Région Richelieu Projet: Montcalm Phase I CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE SOCLÉS POUR TRANSFORMATEURS DANS LA MUNICIPALITÉ DE CANDIAC	Région Richelieu FOURNITURE DE 300 TONNES D'HYDROXIDE DE SODIUM	Poste Stanstead/Stanstead Plain Cantons de l'Est INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Aucune garantie de soumission	Garantie de soumission: 100 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)
HAE.35011.A le mardi 25 mai 1993	IAA.39021.A le mardi 25 mai 1993	LSB.35521.A le mardi 25 mai 1993	BCS.36014.C le mardi 1er juin 1993
Poste Kingsey Comté de Richmond	Région La Grande Rivière TRAITEMENT CHIMIQUE ET MÉCANIQUE DE LA VÉGÉTATION DANS LES EMPRISES DE LIGNES DE TRANSPORT	Centrale Beauharnois TRAVAUX DE DRAINAGE AGRICOLE DES BASSINS DU CANAL DE BEAUHARNOIS	La Sarre FOURNITURE ET INSTALLATION DE LIAISONS HERTZIENNES ET OPTO-ÉLECTRONIQUES NUMÉRIQUES
REPLACEMENT DES CANIVEAUX	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 30 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 15 000 \$	Aucune garantie de soumission (Soumission partielle acceptable)
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 50 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
VICE-PRÉSIDENCE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
Direction Approvisionnement et de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie, ouest, 10^e étage
Montréal (Québec) H2P 1C3
Pour renseignements: (514) 858-2830

DEPUIS LE 1^{ER} MARS 1993, LE PRIX DE VENTE DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES EST DE 25 \$ À 125 \$ (TAXES DE VENTE INCLUSES) DÉPENDANT DU NOMBRE DE VOLUMES ET DE DESSINS.

Le montant du document d'appel d'offres est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopier lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

METTEZ DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

**L'OFFRE
PREND FIN
LE 8 MAI 1993**

PARTEZ AU VOLANT D'UN LEADER.

AEROSTAR

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'AEROSTAR :

- Coussin gonflable côté conducteur
- Radio AM/FM stéréo
- Moteur V6 de 3 litres
- Freins antiblocage aux roues arrière

PLUS GROUPE DÉCOR SPORT SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- Jantes en aluminium
- Marchepieds
- Becquet avant
- Bandes décoratives

2,9% DE CRÉDIT POUR UN MAXIMUM DE **48** MOIS
L'OFFRE PREND FIN LE 8 MAI 1993



Des idées qui font du chemin.